



Programme Pays

CPD 2021-2025

**Manuel de Suivi-Evaluation de projets et
programmes**

Côte d'Ivoire

Propriétés du document

Titre	Manuel de Suivi-Evaluation
Langue	Français
Unité	Suivi-évaluation
Approbateur	Carol-flore SMERECZNIAK, Représentante Résidente
Auteur	Adrien Kouassi, Spécialiste en Suivi-Evaluation
Contributeurs	Personnel du programme et des opérations
Objet	Manuel de suivi-évaluation des projets et programmes
Date d'approbation	
Cible	PNUD Abidjan, Programme et Opérations
Documents de référence	ICF, POPP, Directives de l'évaluation au sein du PNUD, POPP

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	4
II.	OBJECTIFS.....	5
III.	DESTINATAIRES DU MANUEL.....	5
IV.	DISPOSITIF DE SUIVI ET D’EVALUATION DES PROJETS.....	5
V.	LE PROGRAMME PAYS	12
VI.	LA THEORIE DE CHANGEMENT DU CPD	12
VII.	LES PARTIES PRENANTES AUX MECANISMES DE SUIVI EVALUATION.....	12
VIII.	LES FONDEMENTS DU MECANISME DE SUIVI-EVALUATION DU CPD.....	13
IX.	LES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION DU CPD	14
X.	LE PLAN D’EVALUATION 2021-2025	23
XI.	RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LA CONDUITE DES EVALUATIONS	25
XII.	LES ETAPES SUCCESSIVES DE REALISATIONS DES EVALUATIONS	26
XIII.	ANNEXES	28
✓	Le cadre des résultats et des ressources du CPD 2021-2025	28
✓	Groupes de résultats / produits du programme.....	34
✓	Budgétisation Sensible Au Genre / Outils De Mise En Œuvre	36

I. INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, est engagée, depuis 2011, dans un processus de consolidation de la paix et de reconstruction économique après une décennie (2000- 2010) de difficultés politiques qui a affecté le tissu socio-économique de la nation, menacé la coexistence pacifique et compromis les acquis de son développement économique.

La pandémie de coronavirus (la COVID-19) a ralenti la dynamique, les projections de croissance ayant été révisées de 7,2 % à 1,8 % en 2020. La lenteur des progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable a entraîné des répercussions sur les capacités de réponse et la résilience du pays.

Le Programme pays du PNUD (CPD 2021-2025) a été adopté par le Conseil d'Administration en février 2021. Ce programme constitue le cadre de référence du partenariat avec la Côte d'Ivoire pour contribuer à la réalisation des priorités nationales au regard de son arrimage au PND 2021-2025 et au Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD 2021-2025).

Le CPD 2021-2025 est articulé autour de trois (3) Piliers en lien des défis de développement pouvant être adressés avec l'avantage comparatif du PNUD : i) Gouvernance inclusive, État de droit et qualité des institutions ; ii) Croissance inclusive, résilience et réduction des inégalités ; et iii) Gestion durable des ressources naturelles et adaptation au changement climatique.

Le CPD est mis en œuvre à travers sept (7) Plans de Travail Annuels (PTA) conjoints durant le cycle de programmation. Ces plans déclineront les activités clés des projets/programmes et celles des projets nouvellement approuvés contribuant aux progrès vers l'atteinte des produits du CPD en lien avec les principaux domaines d'intervention retenus.

Les activités seront détaillées dans les plans opérationnels des projets actifs mis en œuvre par des partenaires d'exécution et financées pour la plupart à partir d'avance de fonds conformément à l'Approche Harmonisée de Transfert d'espèces (HACT). Pour les projets en exécution directe, le principe élargi de partenariat est adopté et les activités opérationnelles seront réalisées à travers une sous-traitance avec les partenaires.

La coordination des projets sera menée au sein des comités de pilotage et des comités techniques, organisés avec la participation des ministères sectoriels, des institutions nationales, de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers.

La gestion optimale du portefeuille projets exige la mise en place de mécanismes adaptés pour améliorer les pratiques, les processus de planification, de suivi et évaluation, de rapportage et d'apprentissage au sein du bureau pays. En outre, afin de renforcer la crédibilité de l'organisation vis-à-vis des bailleurs de fonds, le bureau s'engage à démontrer des résultats traduisant un changement transformationnel dans la vie des populations et dans le fonctionnement des institutions appuyé par le PNUD, la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation et de gestion axée sur les résultats s'impose pour être en conformité avec les exigences de qualité promues dans les documents de procédures.

Le système de suivi-évaluation du PNUD Côte d'Ivoire vise à renforcer la transparence et la redevabilité auprès des partenaires gouvernementaux, des bilatéraux et multilatéraux.

Ce document se veut être un produit de connaissance pour la pratique du suivi-évaluation des projets et du programme pays. Il contient deux parties essentielles dont la première sera consacrée à la pratique du suivi-évaluation des projets et la deuxième au suivi-évaluation du programme pays.

II. OBJECTIFS

Ce manuel a pour but de faciliter la mise en œuvre du programme de coopération dans une approche participative et inclusive. C'est un outil d'apprentissage basé le travail concerté et fondé sur des mécanismes de redevabilité et de transparence

De façons spécifique, il s'agit de :

- Améliorer la redevabilité vis-à-vis des bailleurs et de la partie nationale en documentant les progrès vers les résultats par la collecte de données et des analyses systématiques ;
- Renforcer la prise de décision et la planification axée sur les résultats avec les partenaires nationaux
- Promouvoir la culture de l'apprentissage soutenue par la gestion des connaissances, et
- Promouvoir l'appropriation par le bureau des résultats de développement ;
- Rapporter sur les résultats transformationnels

III. DESTINATAIRES DU MANUEL

Le manuel de suivi-évaluation est destiné aux :

- Aux partenaires du gouvernement
- Gestionnaires de projets et programmes
- Aux équipes de projet
- Aux partenaires de mise en œuvre

IV. DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES PROJETS

Organisation structurelle du dispositif interne de suivi-évaluation avec trois niveaux d'assurance qualité

1. L'« **Assurance qualité III - niveau central Bureau pays** » est assurée par un spécialiste M&E, chargé de la qualité du programme (« **Programme Assurance** »). Sous la supervision du Sénior management, il a pour principale tâche de favoriser la coordination avec les unités Programme et Opérations et du point focal genre des processus corporate de planification, de suivi, de reporting et d'évaluation (IWP, Corporate planning system, Programme monitoring Dashboard, Transparency Dashboard, ROAR, ERC). Il intervient aussi dans la préparation de la contribution du PNUD aux activités programmatiques inter-agences en soutenant le processus de planification, de suivi - évaluation et de reporting du CCDD et du PND. Dans cette perspective, un accent particulier est accordé à l'alignement sur les ODD des cadres nationaux de référence. La priorité est, dans ce cadre, d'aller au-delà des besoins du reporting en accordant un accent particulier sur la documentation des évidences et des leçons apprises en vue de mieux identifier les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre et de proposer des solutions

pour les lever. Cette orientation du S&E permettra de renforcer le pilotage stratégique et opérationnel desdits cadres de référence et de veiller à leur alignement sur les ODD.

2. L' « **Assurance Qualité II - niveau unités de programme** » est assurée par les spécialistes de programme, Team leaders des Unités Programme avec l'appui du Spécialiste M&E. ils sont chargés de coordonner les processus de planification, de suivi et de reporting au niveau de l'Unité programme tout en veillant en amont à la conformité des conditions d'une meilleure documentation des évidences. Par ailleurs, ils assurent, en relation avec les analystes de programme, le PMSU et le Point focal genre, la collecte, l'analyse et la validation des données agrégées tenant compte du genre. Un accent particulier est aussi accordé au suivi de la mise en œuvre de la théorie de changement du CPD et la façon dont y contribuent des solutions intégrées autour des piliers du programme.
3. L' « **Assurance qualité I – niveau projets** » est assurée par les coordonnateurs de projets qui travaillent étroitement avec le Spécialiste en suivi-évaluation, les spécialistes de programmes, les chargés et analystes de programme. Ils jouent le rôle de « **Project Assurance** » au niveau des projets, assurent avec les autres chargés de suivi-évaluation de projet, la qualité des données des projets pertinents dans Quantum. Ils veillent à ce que les données du suivi, y compris la collecte et l'analyse périodique des données sur les évidences soient collectées et analysées pour chaque indicateur de produits (au niveau des projets) et validées trimestriellement pour faciliter le reporting au niveau des projets et de la performance du Programme.

Item	Activités	Responsables	Cibles	Personnes impliquées	Les Outils	Mécanisme de suivi et reporting
1.	Assurance Qualité III au niveau du bureau Pays	Spécialiste Suivi-Evaluation	Résultats globaux pour le CPD et le CCDD	RR, DRR, Team leaders, Analyste Genre et spécialiste en Communication	Quantum + ROAR	- Revues semestrielle et annuelle du Programme/CPD, - Revue du CCDD - Collecte des données sur les indicateurs CPD/Plan Stratégique, une fois l'an
2.	Assurance Qualité II au niveau des piliers du programmes	Spécialistes programme	Effets concernés sur la base de produits du CPD	Spécialiste suivi-évaluation Coordonnateurs de projet Analystes au programme	Quantum + Module Gestion de projet dans Quantum	Revue semestrielle et annuelle du Programme Assurance qualité des données pour la définition des statuts des produits et effets dans Quantum+
3.	Assurance Qualité I au niveau des Projets	Coordonnateurs de projet et/ou Expert en S&E projet ou point focal S&E projet	Produits attendus	Coordonnateur de projet/ Expert en suivi-évaluation Analystes au programme	Module Gestion de projet dans Quantum	Comité de pilotage des projets - produits- (4x an) Soutien la qualité des données saisies dans Quantum

Les activités de suivi-évaluation des projets

Item	Actions à prendre	Description	Responsable	Documents support	Délai
1.	Elaborer les documents de planification	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le PTA sous Excel avec une feuille de calcul contenant les coûts détaillés et mettant en évidence les lignes budgétaires destinées à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes - Elaborer le plan de missions - Elaborer le procurement plan 	<p>Coordonnateur de projet</p> <p>Point focal M&E</p>	Modèle PTA	Décembre de l'année N
2.	Développer le plan de suivi-évaluation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice de collecte de données pour le suivi des indicateurs - Le calendrier des comités de pilotage et technique - Le plan de renforcement de capacités - Les activités d'apprentissage et de partage de connaissances - Plan de gestion des risques - Les évaluations de projet 	<p>Coordonnateur de projet</p> <p>Point focal M&E</p>	Modèles disponibles	Trimestre 1 année N+1
3.	Revue du plan de suivi-évaluation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réajuster les activités contenues dans le plan et/ou revoir les délais de réalisation 	Point focal M&E		Trimestre 2 années N+1
4.	Elaborer les rapports périodiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport trimestriel - Rapport annuel 	Coordonnateur de projet	Modèles disponibles	Le 15 du mois suivant le trimestre pour les rapports trimestriels

Calendrier indicatif des taches clés dans le module Gestion de projet de Quantum

Outils	Tâches Clés	Par Qui ?	1er trimestre			2ème trimestre			3ème trimestre			4ème trimestre		
			Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sep.	Oct	Nov	Dec
1.Quantum Project Management	1.1 Mettre les cibles annuelles des produits (par Project ID) pour chaque année	Coordonnateur de projet		x										
	1.2 Approbation des données pour les cibles annuelles des produits	Analyste au Programme		x										
	1.3 Mettre à jour (pour chaque Award ID) <ul style="list-style-type: none"> • Risques des projets • Risk Log, Issue log, Monitoring Plan • Vérifier et confirmer le lien au Plan Stratégique 	Coordonnateur de projet Analyste programme (pour la validation)		x		x			x			x		
	1.4 Finaliser la mise à jour des résultats des produits	Coordonnateur de projet		x										
	1.5 Approbation des données pour les produits	Analyste programme		x										
	1.6 Faire la revue des données dans Quantum Project Management pour chaque Award ID	Spécialiste programme		x		x			x			x		
	1.7 Faire l'assurance qualité des donnés (Outputs/awards) dans Quantum	Spécialiste en suivi-évaluation		x		x			x			x		
2. Définition des statuts des produits et effets dans	2.1 Mettre à jour Chaque Projet : 1) Renseigner les progrès des projets dans le CPS et indiquer le statut de chaque projet (output ;					x			x			x		x
			1er trim			2ème trim			3ème trim			4ème trim		

	Fournir des inputs pour les sections A-B-C-D												
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

V. LE PROGRAMME PAYS

Le programme pays intègre les objectifs de l'Agenda 2030 et 2063 et est parfaitement aligné sur les priorités nationales déclinées dans le Plan National de Développement (PND 2021-2025). Il sera mis en œuvre dans le cadre des interventions communes prévues dans le nouveau UNSDCF (2021-2025). Il s'agit des domaines : (i) Gouvernance inclusive, Etat de droit et qualité des Institutions ; (ii) Croissance Inclusive, résilience et réduction des Inégalités ; (iii) Gestion durable des Ressources naturelles et Adaptation au changement climatique. Le Programme s'alignera sur les domaines de connaissances identifiés, dans le cadre du Global Policy Network, autour des 5P afin de développer les capacités et données nationales et locales dans la gestion du développement.

Le Programme vise à contribuer à l'avènement d'une société ivoirienne où les citoyens retrouvent la confiance en leurs institutions, vivent dans un environnement de paix, résilients face aux crises et bénéficient des fruits d'une croissance inclusive.

VI. LA THEORIE DE CHANGEMENT DU CPD

La théorie du changement qui sous-tend l'offre programmatique est que : a) Si les fonctions essentielles de gouvernance sont renforcées à travers un respect des Droits Humains, un accès équitable à la justice et une participation des jeunes et des femmes, avec un accent particulier sur la gouvernance locale; et que le dispositif de prévention et de gestion des conflits est fonctionnel à travers la médiation et la Réconciliation, alors les citoyens ivoiriens vivront de façon durable dans un environnement d'Etat de droit et de Cohésion nationale ; b) Si le climat des affaires est favorable à l'émergence d'une économie locale, et que la mobilisation des investissements du secteur privé permet de développer l'entrepreneuriat, en particulier des jeunes et des femmes, alors la croissance économique sera inclusive, créera des emplois et réduira la pauvreté et les inégalités ; c) Si des pratiques de production et de consommation à fort potentiel de persévération du capital naturel sont utilisées, que l'adoption de normes environnementales de gestion des ressources naturelles permet de développer des chaînes de valeur verte, et que les mécanismes de prévention et de réponse aux chocs et aux catastrophes sont fonctionnels, alors les citoyens ivoiriens seront résilients aux conflits et aux changements climatiques.

VII. LES PARTIES PRENANTES AUX MECANISMES DE SUIVI EVALUATION

➤ La Cellule de coordination et de suivi du cadre de coopération Etat-PNUD

La cellule a été créée par décision de la Ministre du plan et du développement en avril 2020 avec pour mission d'assurer la coordination du cadre de coopération entre la Côte d'Ivoire et le PNUD et le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes cofinancés. Elle est chargée de :

- Coordonner l'identification, la préparation et les négociations en lien avec les projets et programmes prédéfinis ;
- Centraliser toutes les informations relatives aux programmes et projet ;
- Suivre la coordination de la mise en œuvre des projets et programmes ;

- Faire l'état de tous les financements des projets et programmes ;
- Créer un cadre formel de concertation entre les acteurs ;
- Assurer le secrétariat des rencontres avec les différents acteurs ;
- Contribuer à la production des rapports d'exécution réguliers sur les projets et programmes ;
- Elaborer la matrice des résultats du portefeuille ;
- Participer aux missions d'évaluation et de supervision des projets et programmes ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions ;
- Organiser les ateliers, les séminaires et les revues annuelles

➤ **Les ministères techniques et les directions**

Les projets et programmes du CPD 2021-2025 sont mis en œuvre avec la partie nationale. Selon la problématique traitée, un ministère technique est partie prenante. Le CPD 2021-2025 a identifié de façon non exhaustive les ministères clés suivants : ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, ministère du Plan et du développement, ministère de l'environnement et du développement durable, ministère de la réconciliation et de la cohésion nationale, ministère de l'intérieur et de la sécurité, ministère de la famille, de la femme et de l'enfant. Ces différents ministères sont représentés au sein de la cellule de coordination et du suivi du cadre de coopération Etat-PNUD.

➤ **Le PNUD**

Le PNUD dispose d'avantages comparatifs pour contribuer aux efforts de l'Équipe de pays des Nations Unies. L'offre programmatique est ancrée dans son mandat de chef de file du développement au sein du système des Nations Unies, réalisé par le biais d'une approche intégrée du développement. À la suite de l'évaluation de l'impact socio-économique de la pandémie COVID-19 pour soutenir la réponse nationale, le PNUD a élaboré une note d'orientation pour la mise en œuvre efficace des politiques de relèvement alignés sur le PND, le CCDD et à l'offre globale COVID-19 du PNUD version 2.0, « Au-delà du relèvement : vers 2030 ». Le PNUD co-facilite les groupes de résultats sur la gouvernance inclusive, l'industrialisation et la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre du CCDD, avec respectivement l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) respectivement. Le PNUD s'appuie sur son expérience et les résultats obtenus en matière de développement dans le cadre du précédent programme pays (CPD 2016-2020), notamment en ce qui concerne l'intégration des objectifs du développement durable dans les politiques et programmes nationaux, l'institutionnalisation de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, l'amélioration du cadre juridique pour l'emploi des jeunes, le soutien à la politique forestière nationale et la mobilisation des ressources du Fonds vert pour le climat (FVC).

VIII. LES FONDEMENTS DU MECANISME DE SUIVI-EVALUATION DU CPD

Le PNUD privilégiera l'utilisation de sources de données nationales et mondiales et de méthodes de suivis traditionnels, en particulier des visites sur le terrain. Le bureau pays renforcera les capacités des partenaires et des personnels nationaux à mettre en œuvre

les normes sociales et environnementales et le mécanisme de responsabilisation du PNUD. Le PNUD utilisera son laboratoire accélérateur d'innovations pour collecter des données en temps réel sur les solutions locales innovantes issues de la mise en œuvre du programme. En fonction des résultats du programme et de l'environnement politique, la théorie du changement et le cadre de résultats et de ressources seront ajustés selon les besoins. Des évaluations externes, des évaluations indépendantes, des évaluations du FEM et des audits réalisés conformément aux directives de l'Organisation guideront la mise en œuvre du programme. Le PNUD mettra en œuvre sa stratégie d'égalité des genres, fera progresser l'Initiative du Sceau pour l'égalité des sexes et investira au moins 15 pour cent du budget dans des interventions en faveur de l'égalité entre les sexes. Le marqueur Genre sera utilisé pour suivre les dépenses et améliorer la planification en matière de genre. Cinq pour cent du budget seront alloués au suivi, à l'assurance qualité et à la communication sur les résultats.

Une stratégie de gestion des connaissances sera adoptée pour mettre les résultats et les enseignements tirés à la disposition de divers publics. La collaboration avec les universités, les instituts et les partenaires nationaux et internationaux sera renforcée. Le PNUD investira dans la communication de ses résultats par le biais d'histoires vécues, en utilisant des outils innovants, notamment les médias sociaux.

IX. LES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION DU CPD

- **Suivre les progrès vers les résultats** : des missions de collecte de données par rapport aux indicateurs de résultats seront réalisées afin de déterminer les progrès du projet vers l'obtention des produits convenus. Les données à collecter sont de nature qualitative et quantitative et seront obtenus soit par des observations directes à travers des visites programmatiques, des consultations spécifiques, soit par l'analyse de données secondaires.
- **Suivre et gérer les risques** : les risques endogènes et exogènes seront identifiés et gérés pour mitiger leur impact susceptible de menacer l'atteinte des résultats prévus. Un registre de risque sera mis en place et actualisé au cours de la vie du programme. Le registre prendra pour base les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales. Les risques exogènes pourront être identifiés via la plateforme de risques du PNUD (UNDP [crisis risk dashboard](#))
- **Réunions d'avancement** : au cours du cycle programmatique, il est prévu de réaliser des revues périodiques du CPD 2021-2025. Deux revues (semestrielle et annuelle) permettront de présenter les avancées vers les résultats escomptés, les gaps et prendre des mesures correctives d'amélioration de l'efficacité.
- **Apprendre** : Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés des théories de changement éprouvés. Les produits de connaissances enrichiront les programmations et aideront le gouvernement dans la mise en œuvre des politiques de développement. Des ateliers et des tables rondes de partages de connaissances, de vulgarisation de données et de produits de

connaissances seront organisés avec tous les acteurs y compris le ministère en charge de la famille et les organisations de la société civile

- **Assurance qualité** : La revue qualité des projets du programme se fera selon les normes et standards du PNUD promus dans le manuel de procédures. Cela permettra de repérer les forces et les faiblesses du projet et éclairer la prise de décisions de gestion. La revue qualité des projets élaborés sera faite par les analystes au programme au moyens de la check-list disponible dans le POPP. La gestion du projet se fera via la plateforme Quantum, les tableaux de bord s’y rattachant seront suivis et les actions correctives initiées pour garantir la performance.
- **Evaluation** :Le plan d’évaluation comprend les évaluations finales mandataires des projets dont l’échéance de mise en œuvre est au-delà de l’année 2021. On y retrouve les évaluations finales des projets financés par le fond de consolidation de la paix, les projets financés par les autres partenaires dont les budgets sont d’au moins 3 millions de dollars, les projets financés par le FEM et les Fonds Vert du Climat, les évaluations des réalisations des portefeuilles et des effets et l’évaluation indépendante du programme pays.
Le Projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire d'une durée de 2 ans mais dont le budget dépasse 5 millions de dollars sera soumis à une évaluation à mi-parcours et à une évaluation finale en conformité avec les directives de l'évaluation en vigueur.
Le projet NDC s’achève en décembre 2021, cependant son évaluation finale se réalisera au premier semestre de l’année 2022 pour apprécier les acquis du programme et sa reproductibilité.
Ces évaluations fourniront des informations détaillées à des fins de prise de décisions et d’apprentissage et surtout traiteront des priorités des piliers du programme dans une vision catalytique pour des possibilités éventuelles de déploiement à grande échelle (projets financés par les fonds Japonais, le FEM et GCF par exemple).

La matrice de collecte de données

Indicateurs	Moyens de vérification				Remarques
	Sources des données	Méthode de collecte	Responsabilité	Fréquence de collecte	
Output 1.1. Les institutions en charge de la promotion de l'Etat de droit, le secteur privé et les organisations de la société civile disposent de capacités techniques et opérationnelles pour renforcer la promotion et le respect des droits fondamentaux et lutter plus efficacement contre les VBG.					
Indicateur 1.1.1a : Proportion de violations des droits de l'homme, y compris les cas de violence fondée sur le genre, ventilées par âge et sexe de la victime et par nature de l'infraction signalée aux autorités administratives et judiciaires, jugées et traitées.					
<i>Nombre de violations des droits de l'homme enregistrés</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Conseil national des droits de l'Homme	Annuelle	Les données seront recueillies auprès des services de gestion des requêtes du CNDH-CI
<i>Nombre de violations des droits de l'homme, concernant des hommes, traitées.</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Conseil national des droits de l'Homme	Annuelle	Les données seront recueillies auprès des services de gestion des requêtes du CNDH-CI
<i>Nombre de violations des droits de l'homme, concernant des femmes, traitées.</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Conseil national des droits de l'Homme	Annuelle	Les données seront recueillies auprès des services de gestion des requêtes du CNDH-CI
<i>Nombre de violations des droits de l'homme, traitées.</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Conseil national des droits de l'Homme	Annuelle	Les données seront recueillies auprès des services de gestion des requêtes du CNDH-CI

<i>Nombre de violations des droits de l'homme, traitées.</i>	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP)	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	Annuelle	
<i>Nombre de VBG (viols, agressions sexuelles, violences physiques, mariages forcés, violence psychologique, déni de ressources et d'opportunités) enregistrés</i>	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP)	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Direction Générale de la Police Nationale / Gendarmerie Nationale	Annuelle	
<i>Nombre de VBG (viols, agressions sexuelles, violences physiques, mariages forcés, violence psychologique, déni de ressources et d'opportunités) signalés</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Conseil national des droits de l'Homme	Annuelle	Les données seront recueillies auprès des services de gestion des requêtes du CNDH-CI
<i>Proportion de détenus provisoires au-delà de la période requise selon la nature de l'infraction (crime et délits)</i>	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP)	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme /Direction des Affaires Pénales	Annuelle	
<i>Proportion de détenus provisoires au-delà de la période requise selon la nature de l'infraction (crime et délits) concernant des hommes</i>	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP)	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme /Direction des Affaires Pénales	Annuelle	
<i>Proportion de détenus provisoires au-delà de la période requise selon la nature de l'infraction (crime et délits) concernant des femmes</i>	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP)	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme /Direction des Affaires Pénales	Annuelle	
<i>Proportion de violations des droits de l'homme (non-respect de la durée légale de la détention provisoire) concernant des garçons signalés aux autorités administratives et judiciaires jugées et traitées.</i>	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP)	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme /Direction des Affaires Pénales	Annuelle	
<i>Proportion de violations des droits de l'homme (non-respect de la durée légale de la détention provisoire) concernant des filles signalées aux</i>	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP)	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme /Direction des Affaires Pénales	Annuelle	

<i>autorités administratives et judiciaires jugées et traitées</i>					
Indicateur 1.1.2 : Proportion de bénéficiaires d'assistance judiciaire désagrégés par âge et sexe de la victime	Cet indicateur a les mêmes données que le précédent				
Indicateur 1.1.3. Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des femmes et des hommes, notamment des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des acteurs politiques (ODD 16.10.1)					
<i>Nombre de cas de meurtres, d'enlèvements et de détentions arbitraires subis par des journalistes (hommes et femmes) enregistrés</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	CNDH-CI	Annuelle	
<i>Nombre de cas de meurtres, d'enlèvements et de détentions arbitraires subis par des syndicalistes (hommes et femmes) enregistrés</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	CNDH-CI	Annuelle	
<i>Nombre de cas de meurtres, d'enlèvements et de détentions arbitraires subis par des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme enregistrés</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	CNDH-CI	Annuelle	
<i>Nombre de cas de meurtres, d'enlèvements et de détentions arbitraires subis par des personnes handicapées (hommes et femmes) enregistrés</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	CNDH-CI	Annuelle	

<i>Nombre de cas de meurtres, d'enlèvements et de détentions arbitraires subis par des groupements politiques et associatifs enregistrés</i>	Données traitées à partir du logiciel de gestion des requêtes du CNDH-CI	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	CNDH-CI	Annuelle	
Output 1.2. Les acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans le processus de modernisation de l'Etat, du contrôle citoyen et de la redevabilité sont dotés de solutions digitales et/ou innovantes et offrent des services de qualité au niveau national et local.					
Indicateur 1.2.1: Nombre de structures étatique qui utilisent les solutions digitales développées	Rapports du ministère de la Modernisation de l'administration et de l'innovation du service public	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère en charge de la modernisation	Annuelle	
Indicateur 1.2.2: Proportion des femmes, des hommes et des jeunes dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante (ODD 16.6.2)					
<i>Proportion des femmes, dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante</i>	Rapport statistique	Enquête	Institut national de la statistique	Quinquennal	
Proportion des hommes dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante	Rapport statistique	Enquête	Institut national de la statistique	Quinquennal	
Output 1.3. Les institutions étatiques et non étatiques en charge de la consolidation démocratique et du renforcement de la cohésion sociale, les collectivités territoriales et les acteurs locaux dont les femmes et les jeunes, disposent de capacités techniques et opérationnelles pour améliorer les processus inclusifs et la prévention/gestion pacifique des conflits					
Indicateurs 1.3.1: Proportion de femmes et de jeunes participant à la prise de décision					
<i>Proportion de femmes en âge de voter ayant accompli leur devoir civique</i>	Rapport de la commission en charge des élections	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Commission Electorale Indépendante	Annuelle	

<i>Proportion de jeune en âge de voter ayant accomplis leur devoir civique</i>	Rapport de la commission en charge des élections	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Commission Electorale Indépendante	Annuelle	
<i>Proportion de gens en âge de voter ayant accomplis leur devoir civique</i>	Rapport de la commission en charge des élections	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Commission Electorale Indépendante	Annuelle	
<i>Proportion de femmes sur la liste des candidatures approuvées pour les élections</i>	Rapport de la commission en charge des élections	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Commission Electorale Indépendante	Annuelle	
Indicateur 1.3.2: Pourcentage de collectivités locales dotées d'une structure de participation directe des femmes, des jeunes et de la société civile, à la gestion et à l'aménagement des collectivités locales intégrant les ODD et mettant en œuvre un processus de budget participatif, qui fonctionnent de façon régulière	Rapports de la direction générale de la décentralisation	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère de l'intérieur et de la sécurité	Annuelle	
Indicateur 1.3.3: Nombre de conflits prévenus ou ayant fait l'objet d'un règlement pacifique avec l'implication des femmes et de jeunes notamment	Rapport de l'Observatoire national de la solidarité et de la cohésion sociale	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère de la réconciliation et de la cohésion nationale	Annuelle	
Output 2.1: Les institutions nationales et locales en charge des politiques de développement ont renforcé leurs capacités en matière de planification, de budgétisation sensible au genre, de mise en œuvre, de suivi/évaluation pour la réalisation des ODD					
Indicateur 2.1.1: Nombre d'institutions nationales et locales disposant de capacités en matière de planification, de budgétisation sensible au genre, de mise en œuvre et de suivi / évaluation	Rapports du ministère de l'économie et des finances, rapports du ministère de l'intérieur et de la décentralisation et du ministère du plan et du développement	Données secondaires issues d'une revue documentaire et/ou de consultations avec les services compétents	Ministère du Plan et du développement	Annuelle	
Indicateur 2.1.2: Nombre de politiques et stratégies nationales et locales élaborées et mises					

	en œuvre dans le cadre de la réduction des inégalités en faveur des populations les plus pauvres et laissées pour compte					
	<i>Nombre de politiques et stratégies nationales et locales élaborées et mises en œuvre dans le cadre de la réduction des inégalités en faveur des populations les plus pauvres et laissées pour compte</i>	Rapport du Ministère du Plan et du développement	Consultations avec les services compétents	Ministère du Plan et du développement	Annuelle	Les données seront collectées en lien avec l'unité de politique et stratégie du PNUD
	<i>Nombre de politiques et stratégies nationales et locales élaborées et mises en œuvre dans le cadre de la réduction des inégalités en faveur des femmes et des jeunes filles</i>	Rapport du ministère de la Famille, de la femme et de l'enfant	Consultations avec les services compétents	Ministère du Plan et du développement	Annuelle	Les données seront collectées en lien avec l'unité de politique et stratégie du PNUD
	Output 2.2: Le dialogue public/privé est renforcé et favorise un environnement inclusif et favorable au développement des petites et moyennes entreprises, des chaînes de valeurs, de l'emploi pour les femmes et les jeunes					
	Indicateur 2.2.1: Nombre de TPE/MPE/PME / PMI créées par an					
	<i>Nombre total de TPE/MPE/PME / PMI créées par an</i>	Rapport CEPICI	Analyse de données secondaires	Ministère de la promotion de l'investissement et du secteur privé	Annuelle	
	<i>Nombre de TPE/MPE/PME / PMI créées par les femmes et par an</i>	Rapport CEPICI	Analyse de données secondaires	Ministère de la promotion de l'investissement et du secteur privé	Annuelle	
	Indicateur 2.2.2 Nombre de réformes améliorant l'environnement des entreprises et le développement des PME pour les jeunes et les femmes	Rapports du Comité de mobilisation des ressources extérieures du ministère du plan et du développement, Direction générale de la planification et de la lutte contre la pauvreté	Analyse de données secondaires	Ministère de la promotion de l'investissement et du secteur privé	Annuelle	

Output 3.1: Les institutions publiques et privées engagées dans la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques et les femmes, les jeunes, les plus vulnérables disposent des instruments, des approches innovantes et les technologies requises pour gérer durablement les ressources naturelles dans les régions ciblées et protéger les écosystèmes vitaux					
Indicateur 3.1.1: Nombre de structures publiques et privées ayant les capacités en gestion des ressources naturelles	Rapports de formation	Analyse de données secondaires	Ministère de l'environnement et du développement durable	Annuelle	
Indicateur 3.1.2: Nombre de plateformes communautaires (hommes et femmes) de gestion durable des ressources forestières	Rapport du programme national de changement climatique	Analyse de données secondaires	Ministère de l'environnement et du développement durable	Annuelle	Des échanges avec les réseaux d'OSC seront initiés et les rapports examinés
Output 3.2 : Les institutions Etatiques, les collectivités territoriales et les jeunes, les femmes, les plus défavorisés des régions ciblées disposent des infrastructures nécessaires, des capacités techniques et technologiques pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes naturelles, promouvoir les économies vertes et bleues et renforcer la résilience face aux chocs					
Indicateur 3.2.1: Proportion d'administrations locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies suivies à l'échelle nationale (ODD 1.5.4)	Rapport de la plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes	Analyse de données secondaires	Secrétariat exécutif de la plateforme de réduction des risques te catastrophes	Annuelle	La côte d'Ivoire compte 31 régions. Ceci sera la base de calcul
Indicateur 3.2.2: Nombre de personnes directement touchées lors de catastrophes (ODD 11.5.1)	Rapports de l'Office national de la protection civile	Revue documentaire	Ministère de l'intérieur et de la sécurité	Annuelle	
Indicateur 3.2.3: Existence d'un mécanisme national de suivi des progrès de la politique d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	Rapport du programme national de changement climatique	Revue documentaire	Ministère de l'environnement et du développement durable	Annuelle	Fonctionnalité du système MRV

X. LE PLAN D'ÉVALUATION 2021-2025

Effet UNDAF/CPU (ou équivalent)	Effet Plan Stratégique du PNUD	Titre de l'Évaluation	Partenaires (Évaluation conjointe)	Évaluation commanditée par (si pas le PNUD)	Type d'évaluation	Date d'achèvement de l'Évaluation	Coût estimatif	Source de Fonds provisionelle
<p>Effet 1 : Les processus démocratiques et les systèmes de gouvernance sont inclusifs et responsables, et les populations – en particulier les groupes vulnérables, les femmes et les jeunes – jouissent de leurs droits fondamentaux dans un environnement social plus apaisé et sécurisé</p>	<p>Mettre en place une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable</p>	<p>Évaluation du Projet de renforcement des capacités de prévention des catastrophes pour l'amélioration de la protection civile en Côte d'Ivoire</p>	<p>Ministère de la sécurité et de la protection civile ; Association des Régions et Districts de Côte d'Ivoire ; Office National de la Protection Civile ;</p>	<p>Non applicable</p>	<p>Évaluation finale de projet</p>	<p>Septembre 2021</p>	<p>30 000 USD</p>	<p>Budget du Projet</p>
		<p>Évaluation du projet Participation des Jeunes à la prévention et à la gestion des conflits identitaires liés à la profanation et à l'exploitation des forêts sacrées dans le département de Biankouma en Côte d'Ivoire</p>	<p>Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté ; UNESCO ;</p>	<p>Non Applicable</p>	<p>Évaluation finale de projet</p>	<p>Juillet 2021</p>	<p>25 000 USD</p>	<p>Budget du projet</p>
		<p>Évaluation du projet, Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires</p>	<p>Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté</p>	<p>Non Applicable</p>	<p>Évaluation finale de projet</p>	<p>Mai 2021</p>	<p>15 000 USD</p>	<p>Budget du projet</p>
		<p>Évaluation du Projet de Renforcement des Capacités de</p>	<p>Ministère de la sécurité et de la protection civile</p>	<p>Non Applicable</p>	<p>Évaluation finale de projet</p>	<p>Mars 2021</p>	<p>25 000 USD</p>	<p>Budget du projet</p>

		la Police Nationale						
		Evaluation du projet d'Appui à la Planification Stratégique du Développement pour l'atteinte des ODD	Ministère du Plan et du Développement	Non Applicable	Evaluation finale de projet	Novembre 2021	25 000 USD	Budget du projet
		Evaluation à mi-parcours du Projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire	Commission Electorale Indépendante	Non Applicable	Evaluation à mi-parcours	Avril 2021	30 000 USD	Budget du projet
		Evaluation finale du Projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire	Commission Electorale Indépendante	Non Applicable	Evaluation finale de projet	Novembre 2022	50 000 USD	Budget du projet
Effet 2 : La croissance et le développement sont inclusifs, durables et génèrent les capacités de production à fort potentiel de préservation de l'environnement nécessaires pour créer des opportunités d'emplois et des moyens d'existence pour les populations – en particulier les groupes vulnérables, les femmes et les jeunes, en particulier les femmes, les jeunes	Maintenir les populations hors de la pauvreté	Evaluation du portefeuille : Développement Durable et Inclusif	Ministère du Plan et du Développement Ministère de l'environnement et du Développement Durable	Non Applicable	Evaluation des réalisations	juin 2023	50 000 USD	Basket fund Evaluation
		Evaluation finale du projet d'Appui à la Réintégration des Personnes Déplacées et Retournés et à la Cohésion Sociale	Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté , DAARA, ONG PEHE, ANADER, ONG GFM3, ONG ODAFEM, ONG EICF, ONG CASES, ONG ODAFEM	Non Applicable	Evaluation finale	Octobre 2022	30 000 USD	Budget du projet
Effet 3 : Gestion durable des Ressources naturelles,	Promouvoir des solutions fondées sur la nature	Evaluation du projet NDC support Programme CI	Ministère de l'Environnement et du	Non Applicable	Evaluation finale	Mars 2021	30 000 USD	Budget du projet

Adaptation au changement climatique et Résilience	pour préserver la planète		Développement Durable					
		Evaluation du projet Strengthening the transparency	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Non Applicable	Evaluation finale	Novembre 2021	30 000 USD	Budget du projet
		Evaluation du projet de Renforcement et Intégration Adaptation dans planification	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Non Applicable	Evaluation finale	Avril 2022	30 000 USD	Budget du projet
		Evaluation des réalisations de projet en lien avec l'effet 3	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Non Applicable	Evaluation à mi-parcours des réalisations	Juin 2022	50 000 USD	Basket Fund des projets concernés
		Evaluation Indépendante du CPD 2021-2025	Ministère du Plan et du Développement	IEO	Evaluation à mi-parcours	Janvier 2024		IEO
		Evaluation de la prise en compte du Genre dans la gestion des projets	Ministère de la femme de la famille, et de l'enfant	Non Applicable	Evaluation Thématique	Janvier 2025	50 000 USD	Basket Fund des projets

XI. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LA CONDUITE DES EVALUATIONS

N°	Organe de gestion	Rôles	Personne responsable
1.	Entité adjudicatrice/propriétaire de l'évaluation	L'entité adjudicatrice se définit comme l'agence ou l'entité qui fait réaliser l'évaluation, ici le PNUD, et, au sein du PNUD, le haut fonctionnaire à qui « appartient » le plan d'évaluation en vertu duquel l'évaluation décentralisée est effectuée.	La RR nomme un responsable de l'évaluation.
2.	Responsable du programme ou projet	Le rôle du responsable du programme ou projet est de soutenir la mise en œuvre d'une évaluation. Afin de garantir l'indépendance et la crédibilité d'une évaluation, cette personne ne doit pas directement gérer l'évaluation. Toutefois, elle devra fournir les documents et les données demandées et soutenir l'évaluation dans son ensemble, notamment la mission	Spécialiste programme

		de collecte des données. Elle aura par ailleurs défini un plan clair quant à l'utilisation des résultats de cette évaluation.	
3.	Responsable de l'évaluation	Le responsable de l'évaluation donne son avis quant à l'acceptation finale de l'évaluation, ainsi que pour la validation de toutes les étapes du processus d'évaluation, notamment : a) vérification de l'évaluabilité ; b) finalisation des termes de référence de l'évaluation, c) définition de la composition requise de l'équipe d'évaluation et son recrutement ; d) validation du rapport de démarrage, e) coordination et consolidation des commentaires sur la version préliminaire du rapport d'évaluation, et f) acceptation des rapports d'évaluation finaux.	Spécialiste en suivi-évaluation du bureau ou tout autre personne nommée par la RR
4.	Groupe de référence de l'évaluation	Le commanditaire de l'évaluation et son responsable doivent envisager d'établir un groupe de référence composé de représentants des principaux partenaires et parties prenantes, afin de soutenir l'évaluation et de proposer des commentaires et des orientations aux étapes importantes du processus d'évaluation. Un groupe de référence garantit la transparence du processus et renforce la crédibilité des résultats de l'évaluation	PNUD et les Partenaires

XII. LES ETAPES SUCCESSIVES DE REALISATIONS DES EVALUATIONS

Etapes	Activité	Calendrier	Responsabilité
1.	Vérification de l'évaluabilité	Six mois avant la date de démarrage souhaitée	<ul style="list-style-type: none"> Commanditaire de l'évaluation Responsable de l'évaluation Spécialiste/point focal/chargé S&E
2.	Rédiger les Termes de Reference (TdR)	Trois mois avant la date de démarrage souhaitée	<ul style="list-style-type: none"> Commanditaire de l'évaluation Responsable de l'évaluation Spécialiste/point focal/chargé S&E Groupe de référence de l'évaluation
	Version finale des TdR	Mise en ligne dans l'ERC deux semaines après sa finalisation	<ul style="list-style-type: none"> Spécialiste/point focal/chargé S&E
	Recrutement de l'équipe d'évaluation	Un mois avant la date de démarrage souhaitée	<ul style="list-style-type: none"> Commanditaire de l'évaluation Responsable de l'évaluation Spécialiste/point focal/chargé S&E Équipe chargée des opérations
3.	Examen du rapport de démarrage	En fonction des TdR (deux à quatre semaines après la signature du contrat)	<ul style="list-style-type: none"> Commanditaire de l'évaluation Responsable de l'évaluation Spécialiste/point focal/chargé S&E Groupe de référence de l'évaluation

	Collecte des données et visites sur le terrain	En fonction des TdR et du rapport de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe d'évaluation
	Examen du rapport provisoire de l'évaluation	Dès sa réception en fonction des TdR et du rapport de démarrage.	<ul style="list-style-type: none"> • Commanditaire de l'évaluation • Responsable de l'évaluation • Spécialiste/point focal/chargé S&E • Groupe de référence de l'évaluation
	Rapport d'audit et commentaires	En fonction des TdR et du rapport de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe d'évaluation
	Finalisation du rapport final	En fonction des TdR et du rapport de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe d'évaluation
	Mise en ligne du rapport final dans l'ERC	Mis en ligne dans l'ERC dans un délai de deux semaines après sa réception	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste/point focal/chargé S&E
	Réponses de la direction et mesures principales	Évaluations des réalisations et de projet : dans un délai de quatre semaines après le rapport final Évaluations de PNUAD : dans un délai de deux mois après le rapport final	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de l'évaluation • Groupe de référence de l'évaluation
	Réponse finale de la direction Mise	Mise en ligne dans l'ERC dans un délai de six semaines à compter de la réception du rapport final d'évaluation Évaluations de PNUAD : dans un délai de deux mois après le rapport final	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste/point focal/chargé S&E
4.	Suivi trimestriel des mesures principales	Mettre à jour l'ERC à la fin de chaque trimestre	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de l'évaluation • Spécialiste/point focal/chargé S&E sur la base des informations transmises par les unités de programme
	Clôture des réponses de la direction et des mesures principales	Lorsque l'ensemble des mesures prévues ont été mises en place ou après cinq ans	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste/point focal/chargé S&E

XIII. ANNEXES

✓ **Le cadre des résultats et des ressources du CPD 2021-2025**

Priorité Nationale: PILIER 5: APPROFONDISSEMENT DE LA GOUVERNANCE DANS TOUS SES ASPECTS ET MODERNISATION DE L'ETAT				
Effet 1 du CCDD : Les processus démocratiques et les systèmes de gouvernance sont inclusifs et responsables, et garantissent aux populations – en particulier les groupes vulnérables, les femmes et les jeunes - leurs droits fondamentaux dans un environnement social apaisé et sécurisé				
Lien avec le Plan Stratégique, Outcome 2 : Accélérer les transformations structurelles propice au développement durable				
Indicateurs d'Effet : Données de références, cibles)	Source des données et fréquence de la collecte des données, et responsabilités	Produits du programme Pays (y compris les indicateurs, les niveaux de référence et les cibles)	Principaux Partenaires et cadres partenariats	Ressources indicatives par effet (US \$)
<p>Indicateur 1a: Indice CPIA Baseline année 2019 : 3,5 Target :</p> <p>Indicateur 1b : Indice de sécurité Baseline année 2018 : 1,1 Target</p> <p>Indicateur 1c : Indice de perception de la corruption (IPC) sur une échelle de 100 Baseline année 2019 : 35 Target</p> <p>Indicateur 1d : Indice Mo Ibrahim de gouvernance en Afrique (IIAG) Baseline année 2018 : 54,5 points (22^e rang) Target</p> <p>Indicateur 1e : Indice de l'inégalité de Genre Baseline année 2018: 0,657</p>	<p>Source: Rapport de Banque Mondiale pour l'Afrique Frequency: Biennale Responsibility: Banque Mondiale</p> <p>Source: Conseil National de Sécurité (CNS) Frequency: Annuelle/ Biennale Responsibility: Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile</p> <p>Source: Rapport Transparency International Frequency: Annuelle/Biennale Responsibility: Transparency International</p> <p>Source: Rapport de Gouvernance en Afrique Frequency: Annuelle/Biennale Responsibility: Fondation Mo Ibrahim</p> <p>Source: Rapport VNR-Côte d'Ivoire Frequency: Annuelle</p>	<p>Indicateur 1.1.1a. Proportion de violations des droits de l'homme, y compris les cas de violence fondée sur le genre, ventilées par âge et sexe de la victime et par nature de l'infraction signalée aux autorités administratives et judiciaires, jugées et traitées.</p> <p>Indicateur 1.1.1 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge (ODD 5.2.1)</p> <p>Baseline: 0 Target: 50%</p> <p>Source: Rapport du Conseil National des Droits de l'Homme, Rapports du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Rapports de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire Frequency: Annuelle</p> <p>Indicateur 1.1.2 : Proportion de bénéficiaires d'assistance judiciaire désagrégés par âge et sexe de la victime Baseline: 0 Target: 60% des demandeurs de l'assistance judiciaire Source: Rapports du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (Direction des Affaires Civiles et Pénales) Frequency: Annuelle</p>	<p>Parlement (Assemblée Nationale et Sénat)</p> <p>Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme</p> <p>Ministère du Plan et du Développement</p> <p>Conseil National des Droits de l'Homme</p> <p>Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire</p> <p>National Democratic Institute</p> <p>Ministère en charge de la Solidarité et de la Cohésion Sociale</p>	<p>Regular: 7 000 000 Other: 13 412 000</p>

<p>Target</p> <p>Indicateur 1f : Indice de développement de la gouvernance électronique Baseline année 2019 : score 193, rang 171ème Target :</p>	<p>Responsibility: Ministère du Plan et du Développement</p> <p>Source: Rapport UNDESA</p> <p>Frequency : Annuelle</p> <p>Responsability : UNDESA</p>	<p>Indicateur 1.1.3. Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des femmes et des hommes, notamment des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des acteurs politiques (ODD 16.10.1)</p> <p>Baseline: 500 (TBC)</p> <p>Target: 250</p> <p>Source: Rapports des Organisations de Défenses des Droits de l'Homme ; Rapport du Conseil National des Droits de l'Homme</p> <p>Frequency: Annuelle</p> <p>Output 1.2. Les acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans le processus de modernisation de l'Etat, du contrôle citoyen et de la redevabilité sont dotés de solutions digitales et/ou innovantes et offrent des services de qualité au niveau national et local.</p> <p>Indicateur 1.2.1: Nombre de structures étatique qui utilisent les solutions digitales développées</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Target: 5</p> <p>Source: Rapports ministère en charge de la modernisation et de l'innovation du service public ; Rapports du ministère de l'économie numérique</p> <p>Frequency: Annuelle</p> <p>Indicateur 1.2.2: Proportion des femmes, des hommes et des jeunes dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante (ODD 16.6.2 /IRRF 2.6)</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Target: 50% des femmes, des hommes et des jeunes fréquentant les services publics</p> <p>Source: Rapports ministère en charge de la modernisation et de l'innovation du service public</p> <p>Frequency: Annuelle</p> <p>Output 1.3. Les institutions étatiques et non étatiques en charge de la consolidation démocratique et du renforcement de la cohésion sociale, les collectivités territoriales et les acteurs locaux dont les femmes et les jeunes, disposent de capacités techniques et opérationnelles pour améliorer les processus inclusifs et la prévention/gestion pacifique des conflits</p> <p>Indicateurs 1.3.1: Participation au processus démocratique</p> <p>a) Proportion de femmes en âge de voter ayant accompli leur devoir civique</p> <p>b) Proportion de jeune en âge de voter ayant accomplis leur devoir civique</p> <p>c) Proportion de gens en âge de voter ayant accomplis leur devoir civique</p>	<p>Ministère en charge de la Modernisation et de l'Innovation du Service Public</p> <p>Cabinet du Premier Ministre</p> <p>Organisations de défenses des droits de l'homme</p> <p>Organisations des collectivités territoriales</p> <p>Union Européenne</p> <p>Institution Financière Internationale</p> <p>Banque Africaine de Développement</p>
---	---	---	--

		<p>d) Proportion de femmes sur la liste des candidatures approuvées pour les élections</p> <p>Baseline:</p> <p>a) Proportion de femmes en âge de voter ayant accompli leur devoir civique b) Proportion de jeune en âge de voter ayant accomplis leur devoir civique c) Proportion de gens en âge de voter ayant accomplis leur devoir civique d) Proportion de femmes sur la liste des candidatures approuvées pour les élections</p> <p>Target: en tant qu'électeurs/trices 50% des femmes et des jeunes en âges de voter et en tant que candidat(e)s 50% des candidats</p> <p>Source: Rapports de la commission électorale indépendante</p> <p>Frequency: A chaque élection</p> <p>Indicateurs 1.3.2: Pourcentage de collectivités locales dotées d'une structure de participation directe des femmes, des jeunes et de la société civile, à la gestion et à l'aménagement des collectivités locales intégrant les ODD et mettant en œuvre un processus de budget participatif, qui fonctionnent de façon régulière</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Target: 60%</p> <p>Source: Rapports de la direction générale de la décentralisation et du développement local</p> <p>Frequency: Annuelle</p> <p>Indicateur 1.3.3: Nombre de conflits prévenus ou ayant fait l'objet d'un règlement pacifique avec l'implication des femmes et de jeunes notamment</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Target: 150</p> <p>Source: Rapports du Ministère en charge de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté ; Rapports de l'Observatoire National de la Solidarité et de la Cohésion Sociale</p> <p>Frequency: Annuelle</p>		
Priorité Nationale: PILIER 1: RENFORCEMENT DE LA TRANSFORMATION PRODUCTIVE, DEVELOPPEMENT DE GRAPPES INDUSTRIELLES ET DIGITALISATION DE L'ECONOMIE				
Effet CCDD: La croissance économique et le développement sont inclusifs, durables et génèrent des capacités de production à fort potentiel de préservation de l'environnement nécessaires pour créer des opportunités d'emplois et des moyens d'existence pour les femmes, les jeunes et les plus défavorisés, dans un environnement des affaires amélioré				
Lien avec le Plan Stratégique, Outcome1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions				

Indicateurs d'Effet : Données de références, cibles)	Source des données et fréquence de la collecte des données, et responsabilités	Produits du programme Pays (y compris les indicateurs, les niveaux de référence et les cibles)	Principaux Partenaires et cadres partenariats	Ressources indicatives par effet (US \$)
<p>Indicateur 2a : Classement Doing Business Baseline année 2019: score 60,7 (Rang 110è) Target :</p> <p>Indicateur 2b: Indice de Développement Humain (IDH) (IRRF 2.a) Baseline année 2018: 0,516 Target :</p> <p>Indicateur 2c: Taux chômage désagrégé par âge et sexe (ODD 8.5.2) Baseline année 2018: 3,4% dont Target :</p>	<p>Source: Rapport VNR Frequency: Annual Responsibility: Ministère du Plan et du Développement</p> <p>Source: Rapport Doing Business Frequency: Annuelle Responsibility: Banque Mondiale</p> <p>Source: Rapport sur les Indices et Indicateurs de Développement Humain Frequency: Annuelle Responsibility: PNUD</p> <p>Source: Rapport de l'enquête-emploi en Côte d'Ivoire Frequency: Biennale/Triennale Responsibility: Institut National de la Statistique (INS)</p>	<p>Output 2.1: Les communautés les plus vulnérables particulièrement les femmes et les jeunes, les exploitants agricoles et les artisans, ont des outils, les capacités techniques et financières nécessaires et des solutions technologiques et numériques innovantes pour accroître la productivité, et la résilience des systèmes de production en milieux péri-urbain et rural</p> <p>Indicateur 2.1.1: Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par la Côte d'Ivoire (ODD 1.2.2 /IRRF 1.1) Baseline: 0 Target: 10</p> <p>Source: Rapport VNR Frequency: Annuelle</p> <p>Indicateur 2.1.2: Nombre de politiques et stratégies nationales et locales élaborées et mises en œuvre dans le cadre de la réduction des inégalités en faveur des populations les plus pauvres et laissées pour compte Baseline: 0 Target: 5</p> <p>Source: Documents de stratégies adoptés par le Gouvernement Frequency: Annuelle</p> <p>Output 2.2: Le dialogue public/privé est renforcé et favorise un environnement inclusif et favorable au développement des petites et moyennes entreprises, des chaînes de valeurs, de l'emploi pour les femmes et les jeunes</p> <p>Indicateur 2.2.1: Nombre de TPE/MPE/PME / PMI créées par an Référence : 0 Cible : 150 Source de données : Rapports du CEPICI Fréquence : Annuelle</p> <p>Indicateur 2.2.2 : Nombre de politiques et de réglementations élaborées pour soutenir la productivité, améliorer la compétitivité et faciliter l'accès au marché des MPME (ODD 12.b.1, IRRF1.2.2) Baseline: 0 Target: 3</p>	<p>Ministère du Plan et du Développement</p> <p>Ministère de l'Administration du Territoire</p> <p>Ministère de la promotion des PME</p> <p>Fédération Ivoirienne des PME</p> <p>Confédération Générale des entreprises de Côte d'Ivoire</p> <p>Union Européenne</p> <p>Institution Financière Internationale</p> <p>Banque Africaine de Développement</p>	<p>Regular: 1 000 000 Other: 31 500 000</p>

		<p>Source: Rapports du Ministère du Plan et du Développement (COMOREX, Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté)</p> <p>Frequency: Annuelle</p>		
<p>Priorité Nationale: PILIER 4: DEVELOPPEMENT REGIONAL PAR LA CREATION DES POLES ECONOMIQUES COMPETITIFS ET POURSUITE DU DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN A LA CROISSANCE</p>				
<p>Effet CCDD: Les ressources naturelles et l'environnement sont gérés et protégés de manière durable, et les populations - en particulier les groupes vulnérables et marginalisés – ont la capacité d'atténuer le changement climatique et les risques de catastrophe et de s'y adapter</p>				
<p>Lien avec le Plan Stratégique, Outcome 3 : Renforcer la résilience aux chocs et aux crises</p>				
Indicateurs d'Effet : Données de références, cibles)	Source des données et fréquence de la collecte des données, et responsabilités	Produits du programme Pays (y compris les indicateurs, les niveaux de référence et les cibles)	Principaux Partenaires et cadres partenariats	Ressources indicatives par effet (US \$)
<p>Indicateur 3a: Aide publique au développement et dépenses publiques consacrées à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes</p> <p>Baseline année 2019: Target :</p> <p>Indicateur 3b: Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème) (ODD15.1.1, 15.1.2)</p> <p>Baseline année 2019: Target :</p> <p>Indicateur 3c: Émissions annuelles d'équivalent dioxyde de carbone (par million de tonnes métriques) (ODD 9.4.1)</p> <p>Baseline année 2019: Target :</p>	<p>Source: Rapport VNR</p> <p>Frequency: Annuelle / Biennale</p> <p>Responsibility: Ministère du Plan et du Développement</p> <p>Source: Rapport Sectoriel</p> <p>Frequency: Annuelle/Biennale</p> <p>Responsibility: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable</p> <p>Source: Rapport Secretariat REDD+</p> <p>Frequency: Annuelle</p> <p>Responsibility: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable</p> <p>Source: Rapport VNR</p>	<p>Output 3.1: Les institutions publiques et privées engagées dans la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques et les femmes, les jeunes, les plus vulnérables disposent des instruments, des approches innovantes et les technologies requises pour gérer durablement les ressources naturelles dans les régions ciblées et protéger les écosystèmes vitaux</p> <p>Indicateur 3.1.1: Nombre de structures publiques et privées ayant les capacités en gestion des ressources naturelles</p> <p>Baseline: 0 Target: 30</p> <p>Source: Rapports des structures publiques et privées formées</p> <p>Frequency: Annuelle</p> <p>Indicateur 3.1.2: Nombre de plateformes communautaires de gestion durable des ressources forestières</p> <p>Baseline: 0 Target: 20</p> <p>Source: Rapport de la SODEFOR</p> <p>Frequency: Annuelle</p> <p>Output 3.2: Les institutions Etatiques, les collectivités territoriales et les jeunes, les femmes, les plus défavorisés des régions ciblées disposent des infrastructures nécessaires, des capacités techniques et technologiques pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes naturelles, promouvoir les économies vertes et bleues et renforcer la résilience face aux chocs</p>	<p>Ministère de l'environnement et du Développement Durable,</p> <p>Ministère de l'Economie te des Finances,</p> <p>Ministère de l'agriculture et du développement Durable,</p> <p>Ministère de la promotion des PME,</p> <p>Secrétariat Permanent de la REDD+</p> <p>Office Ivoirien des Parcs et Réserves,</p> <p>Société pour le Développement des forêts</p> <p>Secteur privé</p> <p>Communautés</p> <p>Union Européenne</p>	<p>Regular: 399 000</p> <p>Other: 17 825 000</p>

<p>Indicateur 3d : Pertes économiques dues aux risques naturels en proportion du PIB (ODD1.5.2, 11.5.2)</p> <p>Baseline:</p> <p>Target:</p>	<p>Frequency: Annuelle / Biennale</p> <p>Responsibility: Ministère du Plan et du Développement</p>	<p>Indicateur 3.2.1: Proportion d'administrations locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies suivies à l'échelle nationale (ODD 1.5.4)</p> <p>Baseline: 0</p> <p>Target: 10</p> <p>Source: Rapports de l'Office Nationale de la Protection Civile et Rapports du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation</p> <p>Frequency: Annuelle</p> <p>Indicateur 3.2.2: Nombre de personnes directement touchées lors de catastrophes (ODD 11.5.1)</p> <p>Baseline: 100000</p> <p>Target: 5 000</p> <p>Source: Rapports de l'Office Nationale de la Protection Civile et Rapports du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation</p> <p>Frequency: Annuelle</p> <p>Indicateur 3.2.3: Existence d'un mécanisme national de suivi des progrès de la politique d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques</p> <p>Baseline: Non</p> <p>Target: Oui</p> <p>Source: Mécanisme national de suivi des progrès de la politique d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques</p> <p>Frequency: Une fois</p>	<p>Institution Financière Internationale</p> <p>Banque Africaine de Développement</p>	
--	--	---	---	--

✓ **Groupes de résultats / produits du programme**

Produits du CPD 2020-2021	Groupes de Résultats	Structure / Organisation
<p>Produit 1.1 Les institutions en charge de la promotion de l'État de droit, le secteur privé et les OSC disposent de capacités techniques et opérationnelles pour renforcer la promotion et le respect des droits fondamentaux et lutter plus efficacement contre la violence fondée sur le genre.</p>	<p>GR 11</p>	<p>Ministère en charge de la sécurité</p> <p>Ministère en charge de la Justice</p> <p>PNUD/ Projet Appui à la Formation continue de la Police</p> <p>PNUD/ Projet Etat de Droit</p> <p>ISC-ODD</p> <p>CGECI</p> <p>Association Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)</p> <p>Conseil National des Droits de l'Homme</p> <p>CCS-CPD</p> <p>PNUD / Spécialiste Suivi-évaluation</p>
<p>Produit 1.2 Les acteurs étatiques et non étatiques chargés du processus de modernisation de l'État et du contrôle des citoyens sont équipés de solutions numériques et/ou innovantes et offrent des services de qualité aux niveaux national et local.</p>	<p>GR 12</p>	<p>Assemblée Nationale</p> <p>Secrétariat chargé de la Modernisation de l'Administration</p> <p>Primature</p> <p>CCS-CPD</p> <p>PNUD / Spécialiste Suivi-évaluation</p> <p>PNUD / Programme Gouvernance et Etat de Droit</p>
<p>Produit 1.3 Les institutions étatiques et non étatiques chargées de la consolidation démocratique et du renforcement de la cohésion sociale, les autorités locales et les acteurs locaux, y compris les femmes et les jeunes, disposent de capacités techniques et opérationnelles pour améliorer les processus d'intégration et la prévention / gestion pacifique des conflits</p>	<p>GR 13</p>	<p>Ministère de la réconciliation nationale et de la cohésion</p> <p>Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté</p> <p>Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale</p> <p>Secrétariat du Conseil National de sécurité</p> <p>PNUD/ Programme Gouvernance et Etat de Droit</p> <p>CCS-CPD</p> <p>PNUD / Spécialiste Suivi-évaluation</p> <p>Ministère de la Défense</p>

		Ministère du Plan et de Développement
		Ministère en charge de la sécurité
Produit 2.1 Les institutions nationales et locales en charge des politiques de développement ont renforcé leurs capacités en matière de planification, de budgétisation sensible au genre, de mise en œuvre, de suivi/évaluation pour la réalisation des ODD	GR 21	Ministère du Plan et du développement
		Direction Générale du Plan et de la lutte contre la Pauvreté
		ISC-ODD
		Ministère de l'Intérieur
		CCS-CPD
		PNUD / Spécialiste Suivi-évaluation
Produit 2.2 Le dialogue public-privé est renforcé et permet un environnement inclusif favorable au développement des chaînes de valeur, de l'économie circulaire et des petites et moyennes entreprises, de l'emploi des femmes et des jeunes dans le secteur de l'économie numérique, verte et bleue	GR 22	PNUD/ Programme Développement Durable Inclusif
		Ministère du Plan et du développement
		Chambre de Commerce et d'Industrie
		Ministère de la promotion de la jeunesse
		Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
		Ministère de la Promotion des PME
		CCS-CPD
PNUD / Spécialiste Suivi-évaluation		
Produit 3.1 Les institutions publiques et privées engagées dans la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique et les communautés disposent des instruments, des approches innovantes et des technologies nécessaires pour gérer durablement les ressources naturelles dans les régions ciblées et protéger les écosystèmes vitaux	GR 31	Ministère de l'environnement et du développement durable
		PNUD / Programme Développement Durable Inclusif
		PNUD / M&E projets Climats
		CCS-CPD
		PNUD / Spécialiste Suivi-évaluation
Output 3.2 Les institutions de l'État, les autorités locales et les communautés des régions ciblées disposent des infrastructures, des capacités techniques et technologiques nécessaires pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes naturelles et l'amélioration de la résilience	GR 32	Ministère de l'environnement et du développement durable
		PNUD / Programme Développement Durable Inclusif
		PNUD / Chargé de suivi-évaluation des projets Climats
		CCS-CPD
		PNUD / Point Focal Suivi-évaluation

✓ Budgétisation Sensible Au Genre / Outils De Mise En Œuvre

BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Cadre conceptuel / définitions

La budgétisation sensible au genre (ou gender budgeting, en abrégée BSG) vise à intégrer la perspective de genre dans tout le **cycle budgétaire** pour analyser **l'impact différencié des dépenses et des recettes** des budgets publics sur les femmes et les hommes.

On ne peut expliquer ce qu'est la budgétisation sensible au genre sans clarifier la notion de **genre** et celle d'approche intégrée de **l'égalité femmes/hommes**.

Le genre est un « outil critique qui permet d'analyser et de comprendre comment la société attribue aux individus masculins et féminins des rôles déterminés. Le concept de genre suppose donc que l'identité sexuée, c'est-à-dire le fait d'être reconnu comme femme ou homme dans la société, n'est pas qu'une affaire de sexe biologique mais découle d'une construction sociale. »¹

Cette construction sociale de la différence des sexes s'appuie sur deux processus : **la division et la hiérarchisation sexuelles des tâches**. Ainsi les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes rôles dans la famille, ils n'exercent pas les mêmes métiers, et ceux qu'exercent les hommes sont souvent jugés comme ayant plus de valeur que ceux qu'exercent les femmes. Les études sur le genre démontrent que malgré des progrès significatifs en matière d'égalité femmes-hommes, des inégalités persistent du fait de ces processus de division et de hiérarchisation qui perdurent via **une socialisation différenciée** dès le plus jeune âge et les **stéréotypes de sexe** qui fonctionnent comme des croyances.

L'approche intégrée du genre ou **le gender mainstreaming** est un autre concept qu'il est important de maîtriser quand on souhaite travailler sur la budgétisation sensible au genre. Cette approche vise, tout au long du processus d'élaboration d'une politique publique ou d'une action, à s'interroger sur la situation respective des femmes et des hommes de manière préventive et transversale et sur les effets différenciés que les mesures pourraient avoir sur l'un ou l'autre sexe. Ainsi il sera possible de déterminer si la politique ou l'action est susceptible de réduire ou au contraire de renforcer les inégalités existantes.

La budgétisation sensible au genre consiste à appliquer l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes au volet financier des politiques publiques. Ainsi, intégrer une démarche de BSG conduit à se demander si la collecte (impôts, taxes, paiement du service etc.) et la distribution des ressources financières (subventions aux associations, investissements dans des équipements, fonctionnement des services etc.) renforcent ou diminuent les inégalités entre les sexes. Au regard des résultats, il s'agit alors de proposer des ajustements et des modifications budgétaires pour mieux garantir l'égalité.

¹ Centre Hubertine Auclert, Pour convaincre du bien-fondé des politiques locales d'égalité femmes/hommes, juin 2014 (mise à jour en novembre 2014), p. 28

La budgétisation sensible au genre c'est :

- Analyser la distribution des dépenses en termes de genre,
- S'assurer du fait que la commande publique promeuve l'égalité entre femmes et hommes,
- Être attentif à ce que les cotisations et redevances soient également partagées entre femmes et hommes.

DES ENJEUX D'EGALITE, DE BONNE GOUVERNANCE ET D'EVALUATION

Le premier des enjeux est de favoriser **l'égalité d'accès aux ressources et aux services** et l'égalité dans les **prélèvements**. Cette égalité est souvent acquise aux yeux des élu-e-s ou des agent-e-s qui vont assurer que les équipements ou les services à la population sont à destination de toutes et tous. En effet, il est rare que des publics (notamment au regard de leur sexe) soient directement exclus ; mais dans la pratique, l'usage d'un équipement ou d'un service peut être davantage le fait des femmes ou des hommes.

Par exemple, généralement, un terrain de foot est plus fréquenté par les garçons et les hommes et une bibliothèque, plus fréquentée par les filles et les femmes. En lisant un budget au regard du genre (en considérant les rôles sociaux genrés), on peut mieux identifier les ressources qui vont aux hommes et celles qui vont aux femmes et vérifier que la distribution est équilibrée.

Intégrer l'égalité femmes-hommes dans le processus budgétaire permet aussi de répondre à l'enjeu de **bonne gouvernance**. La présentation d'un budget peut être plus ou moins explicite et transparente. Certaines collectivités présentent leur budget de façon très formelle par section (section d'investissement, section fonctionnement) et par grands chapitres. Leur lecture est difficile pour une personne non initiée. D'autres collectivités présentent aussi leur budget par domaine au moins pour les charges (sports, culture, enfance etc.), ce qui permet d'avoir une évaluation de la répartition des dépenses par champ. Intégrer l'égalité femmes-hommes, c'est compléter cette approche thématique par une approche par sexe et donc avoir une lecture plus fine encore. Cette lecture facilitée participe ainsi à plus de **transparence**.

La bonne gouvernance passe aussi par la **consultation et la participation des habitant-e-s** dans le cadre de l'élaboration des budgets. Pour l'égalité femmes-hommes, des associations locales peuvent accompagner les élu-e-s et les services dans la définition de moyens efficaces. Il est aussi possible, dans le cadre d'une consultation générale de la population ou d'une consultation spécifique sur le sujet de l'égalité, d'interroger les femmes et les hommes sur leurs besoins, sur la satisfaction de ceux-ci, sur leur perception de la répartition des moyens, etc.

La budgétisation sensible au genre répond aussi à l'enjeu **d'évaluation des politiques publiques**. En s'interrogeant sur les caractéristiques (dont le sexe) des bénéficiaires de telle ou telle politique, on peut vérifier que la politique est efficace, c'est-à-dire qu'elle touche toutes les personnes et/ou le public ciblé par l'action et répond bien à leurs attentes ou problématiques.

On peut aussi analyser l'efficacité des politiques : est ce que les moyens mis en œuvre sont appropriés et les ressources bien utilisées et réparties ?

En essayant d'estimer la part des filles et des femmes et la part des garçons et des hommes qui pourraient bénéficier et qui bénéficient finalement de tel ou tel service, on vérifie que l'action publique s'adresse bien au plus grand nombre ou à celles et ceux qui en ont le plus besoin, et non à une part réduite de la population.

CADRE D'APPLICATION

La budgétisation sensible au genre peut être mise en œuvre au niveau d'un État, d'une collectivité territoriale, mais aussi par des organisations mettant en œuvre des programmes et des projets comme les organisations non-gouvernementales dans le cadre de la coopération avec les pays en développement ou des associations de développement local.

LA CONNAISSANCE DES INEGALITES FEMMES-HOMMES

L'analyse des budgets au regard de leur impact sur l'égalité femmes-hommes doit s'appuyer sur les études existantes, se nourrir des travaux universitaires, qui analysent les champs d'action des collectivités locales dans une perspective de genre. Cette connaissance sur les inégalités femmes-hommes est en constante progression du fait du développement des études sur le genre dans différentes disciplines des sciences humaines. Il en est de même des études d'impacts des projets de lois en termes d'égalité entre les femmes et les hommes.

DEFINITION ET RENSEIGNEMENT D'INDICATEURS SEXUES

Intégrer l'égalité femmes-hommes que ce soit dans une politique, une action ou un budget suppose que l'on détermine le résultat que l'on souhaite atteindre et donc que l'on définisse des indicateurs.

Définir des indicateurs et les renseigner, cela permet de se fixer un objectif, de suivre sa mise en œuvre et éventuellement d'apporter des éléments correctifs si les objectifs ne sont pas ceux que l'on attend.

APPROCHE PAR LE CADRE DU CYCLE BUDGETAIRE

Cette approche s'inspire du cadre logique, outil de conception, de conduite et d'évaluation de projet. Le cadre logique est une méthode de gestion axée sur les résultats. Il synthétise sous forme de tableau (une matrice) toutes les informations clés d'un projet : objectifs, résultats, activités, risques, programmation, ressources. Le cadre logique va permettre de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quel est le but du projet ?
- ✓ Quelles activités vont être menées pour atteindre ce but ?
- ✓ Quelles sont les ressources nécessaires ?

- ✓ Quels risques pourraient affecter la mise en œuvre du projet ?
- ✓ Comment seront mesurées l'évolution des activités et l'atteinte des objectifs ?

La budgétisation sensible au genre par le cycle budgétaire consiste à intégrer la dimension du genre dans les différentes composantes d'un projet (objectif principal, objectifs spécifiques, activités, ressources), à identifier les niveaux auxquels les déséquilibres se manifestent et à détecter les points qui nécessitent une adaptation / intervention. On est dans :

- ✓ **L'évaluation ex-ante** : quels sont les apports, les activités, les produits et l'impact planifiés (et attendus) ?
- ✓ **L'évaluation ex-post** des politiques publiques : quels sont les apports, les activités, les produits et l'impact réalisés ?

Par exemple pour un projet qui finance et met en œuvre une action en direction des chômeur-se-s de longue durée, le questionnement à chaque étape du projet sera le suivant :

Niveau dans la chaîne causale	Exemples	Perspective en Genre
Impact (Réalizations liées à de plus larges objectifs)	Réduction du chômage de longue durée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existe-t-il un impact différent sur les hommes et sur les femmes ? ✓ Comment la réalisation de l'objectif (réduction du chômage) contribue-t-elle à l'égalité des genres ?
Produits (niveau d'utilisation du service)	Nombre de chômeur-se-s de longue durée ayant suivi une formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les femmes et les hommes bénéficient-ils au même niveau des produits ? ✓ Comment les produits contribuent-ils à l'égalité des genres ?
Activités (fourniture de services)	Formation Contrats aidés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les femmes et les hommes ont-ils un accès équitable aux activités ? ✓ Les femmes et les hommes rencontrent-ils des freins spécifiques dans l'accès aux activités ?
Apport	Allocation formation Conseiller-ière-s emploi	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les moyens sont-ils suffisants pour stimuler l'égalité des genres ?

Il est, par exemple, possible qu'un projet soit sensible au genre dans ses objectifs, mais que des inégalités de redistribution apparaissent au niveau des activités. Au lieu d'abandonner le projet entier ou de le restructurer, on pourrait alors suggérer des changements qui se limitent aux activités.